
Séance du 17 mai 2018

Date de la convocation

09.05.2018

Date de l'affichage du

Compte-rendu de la séance :

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Hornoy le Bourg, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur James FROIDURE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

FROIDURE James	BOULONGNE Bernadette	BECQUET Christiane
SINOQUET Céline	LEFEVRE Gérard	
PASCHAL Benoit	CUVILLIERS Maryline	
SANGNIER Bertille	ROUX Alain	
DEMAREST Vincent	ROMAIN Davy	

A 19H15, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte ; le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Absents excusés : RUELLE Hervé, ROUX-VENIN Carole, BRIANCHON Sandrine, DOINEL Richard, POUPART Marie, et DESCAMPS Laura

Absents non excusés : Samuel LEULLIER et Xavier HATTE

Madame Laura DESCAMPS a donné pouvoir à Monsieur James FROIDURE.

Madame Carole ROUX a donné pouvoir à Monsieur Alain ROUX.

Madame Sandrine BRIANCHON a donné pouvoir à Monsieur Vincent DEMAREST

Monsieur Hervé RUELLE a donné pouvoir à Madame Bernadette BOULONGNE.

Monsieur Richard DOINEL a donné pouvoir à Madame Christiane BECQUET

Madame Marie POUPART a donné pouvoir à Monsieur Benoit PASCHAL

Madame Maryline CUVILLIERS a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- | | |
|-------------|--|
| N° 2018/27 | 1. FDE : Effacement des réseaux et éclairage public Square des fusillés rue d'Aumale |
| N° 2018/28 | 2. Proposition d'achat diverses |
| N° 2018/29 | 3. Vente Monsieur Romain |
| N° 2018/30 | 4. Déclassement chemins communaux |
| N° 2018/31 | ➤ Chemin de l'ancien prieuré d'Hornoy |
| N° 2018/32 | ➤ Chemin Jean Mahieu à Gouy l'Hopital |
| N° 2018/33 | 5. Cession de bail Monsieur Sergent Dominique |
| N° 2018/34 | 6. Suppression de la régie « centre de loisirs » |
| N° 2018/35 | 7. Renouvellement convention avec l'ADUGA |
| N° 2018/36 | 8. Demande d'aide exceptionnelle commune d'Offignies |
| N° 2018/37 | 9. Prime à la construction |
| N° 2018/38 | 10. Participation citoyenne (gendarmerie de Oisemont) |
| N° 2018 /39 | 11. Subventions aux associations |
| | 12. Remboursement d'assurances |
| | Questions diverses |

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- **SIGNATURE DES BAUX - N° 2018 - 40**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du 17.01.2018 à Alain ROUX, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du 14.04.18 à Christiane BECQUET, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1 – FDE : EFFACEMENT DES RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC SQUARE DES FUSILLES RUE D'AUMALE - N°2018/27

Suite à la programmation des travaux d'assainissement, Square des fusillés rue d'Aumale, prévus le 15 juin 2018, Monsieur le Maire propose de réaliser l'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public à cette occasion.

Après sollicitation, la FDE a transmis l'estimation des coûts des différents travaux :

	<u>Montant de l'opération</u>	<u>Part FDE</u>	<u>Part communale</u>
- Réseau électrique fils nus :	121 590 € HT	72 954 € (60%)	48 636 €
- Réseau isolé :	41 790 € HT	18 806 € (45%)	22 984 €
- Eclairage publique :	117 170 € HT	43 362 €	73 808 €
- Communication électronique :	51 345 € HT	20 538 € (40%)	30 807 €

Une réunion sera programmée avec les usagers le 6 ou 7 juin 2018.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

2 – PROPOSITIONS D'ACHATS DIVERS- N°2018/28

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 17 janvier 2018, le conseil avait approuvé la somme de 30 000 € pour la vente de la maison située à Orival (délibération n°2018/12).

Suite à cela, plusieurs propositions ont été reçues en mairie notamment celles de Monsieur GODEFROY Bruno pour un montant de 27 000 €, et celle de Monsieur POLBOS Antoine pour un montant de 27 500€.

Après réflexion de l'assemblée, celle-ci décide de retenir la proposition la plus intéressante, soit celle de Monsieur POLBOS Antoine d'un montant de 27 500€.

La vente de la maison sera traitée par Maître GAY.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette vente.

3 – VENTE DES PARCELLES DE MONSIEUR ROMAIN DANIEL - N°2018/29

Monsieur Davy Romain sort de la salle de réunion, afin de ne pas prendre part au débat et au vote, concernant un membre de sa famille.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 5 septembre 2016 (délibération n°2016 /48), le conseil avait proposé la somme de 15 € du m2€ pour l'achat de la parcelle AC 259. Le bornage a déjà été réglé et la transmission chez le notaire effectuée.

Néanmoins, Monsieur le Maire indique que Monsieur Romain Daniel souhaite modifier cette décision, et propose désormais 30€ du m2.

Monsieur le Maire, propose de maintenir la somme de 15€ du m2. Si Monsieur Romain Daniel ne se prononce pas ou n'accepte pas cette offre, la vente sera alors abandonnée.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4. – DECLASSEMENT CHEMINS COMMUNAUX- N°2018/30 ET N°2018/31

➤ Chemin de l'ancien Prieuré à Hornoy le Bourg N°2018/30

Monsieur le Maire rappelle brièvement les négociations en cours avec la société NORIAP. En effet, la société NORIAP souhaiterait acquérir le chemin de l'ancien Prieuré séparant ses deux parcelles, afin de concrétiser ce projet.

Monsieur le Maire propose le déclassement du dit chemin et sollicite le conseil afin de conclure un accord de principe pour la négociation avec NORIAP. Le montant de 200 000€ est proposé pour le projet global de la friche industrielle rue de Molliens. Celui-ci propose également, le déclassement du chemin de l'ancien Prieuré après avoir eu recours à une enquête publique et après sollicitation du service des domaines.

Le conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité.

➤ Chemin Jean MAHIEU à Gouy l'Hôpital N°2018/31

Monsieur le Maire fait part d'une demande de la « GAEC de la Bio Diversité ». Celle-ci souhaite acquérir le chemin Jean Mahieu situé entre ses deux parcelles. De plus, ce chemin n'est plus emprunté par la population depuis de nombreuses années.

Monsieur le Maire propose ainsi le déclassement du chemin Jean Mahieu, et sollicite le conseil pour réaliser une enquête publique après retour de l'avis des domaines.

Le conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité.

5 – CESSIION DE BAIL DE MONSIEUR SERGENT DOMINIQUE- N°2018/32

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Sergent Dominique souhaite céder son bail à Mme Sergent Joane, son épouse.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la cession de ce bail et sollicite Maitre Gay pour les démarches administratives.

6 – SUPPRESSION DE LA REGIE « CENTRE DE LOISIRS » - N°2018/33

Suite au transfert de la compétence scolaire et périscolaire à la CC2SO, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour la suppression de cette régie « centre de loisirs ».

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

7 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ADUGA - N°2018/34

La convention avec l'ADUGA (Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois) n'a pas été renouvelée en juillet 2015, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de signer cette convention afin d'être en réglementation administrative.

Le conseil municipal, donne son accord à l'unanimité.

Cependant, Monsieur Demarest évoque les différents problèmes rencontrés avec l'ADUGA et questionne l'assemblée sur la nécessité de continuer de conventionner avec cet organisme.

8 – Demande d'aide exceptionnelle de la commune d'Offignies - N°2018/35

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Monsieur le Maire d'Offignies. En effet, celui-ci souhaite une subvention exceptionnelle afin de participer à l'installation de nouveaux lampadaires à « led » situés sur le territoire d'Offignies mais mitoyen avec la commune d'Orival. Trois lampadaires sont concernés.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer la somme de 1 300€ de subvention exceptionnelle. Mais ne prend pas en charge la consommation et la maintenance de ces lampadaires.

9 – Primes à la construction - N°2018/36

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame LEPERS Florence a transmis à la mairie la demande de versement de prime de 306 euros accompagnée du certificat de conformité concernant la construction d'une maison neuve à Gouy l'Hôpital.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de verser une prime d'un montant de 306 euros à Madame LEPERS Florence.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur LORET Vincent a transmis à la mairie la demande de versement de prime de 306 euros accompagnée du certificat de conformité concernant la construction d'une maison neuve à Boisrault.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de verser une prime d'un montant de 306 euros à Monsieur LORET Vincent.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur MICHEL Christophe a transmis à la mairie la demande de versement de prime de 306 euros accompagnée du certificat de conformité concernant la construction d'une maison neuve à Hornoy le Bourg.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de verser une prime d'un montant de 306 euros à Monsieur MICHEL Christophe.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur FRETE Vincent et Madame VADUREL Edine ont transmis à la mairie la demande de versement de prime de 306 euros accompagnée du certificat de conformité concernant la construction d'une maison neuve à Hornoy le Bourg.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de verser une prime d'un montant de 306 euros à Monsieur FRETE Vincent et Madame VADUREL Edine.

10 – Participation citoyenne - N°2018/37

Une nouvelle demande de la gendarmerie de Oisemont a été faite auprès de la mairie. Il s'agit de programmer une nouvelle réunion d'information afin de sensibiliser la population à la citoyenneté. Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de l'autoriser à signer une nouvelle convention avec la gendarmerie.

Le conseil municipal, donne son accord à l'unanimité.

11 –Subvention aux associations - N°2018/38

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les demandes de subventions aux associations. Les élus concernés sont invités à sortir.

ORIFETES : année 2018 – sous réserve de donner le solde de leur compte ainsi que le prévisionnel 2018	1278 €
Association parents d'élèves : remboursement salle MJS 25/11/17	200 €
Association parents d'élèves : remboursement salle MJS 05/05/18	200€
Don de sang 2018	210 €
Les marçassins : remb. salle du 7 avril 2018	200 €
Foot : remb. salle du 7 avril 2018	200 €
APFA : année 2017	305 €
Amicale de Bezencourt : année 2017	636€
Anciens élèves 2018	200 €
Hallivillers Loisirs : année 2018 :	420 €
ACPG/CATM : année 2018	150€
Remb. Salle Tronchoy	100€
Comités des fêtes : course cycliste	700€
Foire de Sainte Catherine année 2017	730.68€
Subvention 2018	5040
Comités des fêtes de Selincourt : année 2017 :	660€
Boule Hornoyenne : année 2018 :	200€
Classe de neige	200€/enfant d'hornoy le bourg
CCAS Orival : 213 habitants x 5.50€ =	1171.50€
Les touchatous de Liomer : demande subvention exceptionnelle	400€
Offignies exceptionnelle : EPU	1300€

12 – Remboursement d'assurances - N°2018/39

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au sinistre « matériel éclairage public » rue Charles Dufour, la compagnie d'assurance a effectué un versement de 1 067.12€ pour le sinistre sur le candélabre.

13 –Signature des Baux- N°2018/40

Madame Sangnier évoque la difficulté de renouveler les baux lors de changement de locataire. En effet le choix des locataires devait auparavant s'effectuer par le conseil municipal.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil Municipal afin de lui donner délégation de signature pour les nouveaux baux.

Le conseil municipal, donne son accord à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe les conseillers que deux devis ont été reçus en mairie pour la réalisation de travaux de la perception.

Concernant la gendarmerie, après discussion l'assemblée propose d'effectuer un ravalement de la façade du pignon nord du logement et de prévoir la réfection des peintures dans diverses pièces de la gendarmerie.

Monsieur Demarest constate qu'il y a un problème d'effectif en termes d'agents techniques. Il émet le besoin de nouveaux agents compétents dans les domaines suivants : peintre et plaquiste.

De plus, Madame Cuvilliers évoque un problème de tonte au sein des villages, par manque de personnel.

Monsieur Lefevre se demande quand commenceront les travaux de toiture pour l'église d'Orival. Monsieur le Maire indique que les travaux devraient commencer rapidement mais ne peut indiquer de date précise.

Monsieur le Maire donne lecture d'une invitation au vernissage du prix littéraire, qui se déroulera le 18 juin. Les conseillers y sont tous conviés.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de signer un accord de principe pour l'installation d'une nouvelle antenne Orange à Hornoy le Bourg, suite aux difficultés de réseaux rencontrés. L'ensemble du conseil est favorable à cet accord de principe.

Monsieur le Maire annonce aux membres du conseil municipal que la CCSSO propose un appel à projet pour la mise en place de borne wifi gratuite au public au sein de la commune. Le dossier sera géré par somme numérique.

Monsieur Romain fait également une proposition au conseil municipal concernant la mise en place du wifi. En effet, le coût serait de 400€ par relais fixe, soit 1200 € pour trois relais et un forfait de 180 € par an.

Les questions étant épuisées

La séance est levée 22h30